

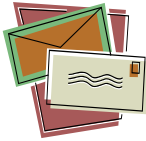


INFO Quartier ND

Automne 2009

Participez au journal

Vous avez des questions, commentaires ou suggestions? Faites-nous le savoir. Toutes et tous les résidents du quartier Notre-Dame sont invités à participer au journal. Écrivez-nous à l'adresse suivante :



Comité Journal de quartier
252, 7^e Rue
Rouyn-Noranda, Qc
J9X 2A2

Contacts utiles

Santé publique

Stéphane Bessette, 819 764-3264, poste 49422
Courriel : stephane_bessette@ssss.gouv.qc.ca

Comité de citoyennes et citoyens du quartier N.-D.

Josée Gagné, 819 797-9281

Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Réception, 819 763-3333

Fonderie Horne : 819 762-7764
Information générale, poste 2002

Signalements : de jour, poste 2014; soir et fin de semaine, 2402

Les membres du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame visitent la fonderie Horne



Par : Mireille Grenier
Fonderie Horne

Dans le cadre de la rencontre trimestrielle du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame, le 30 septembre dernier, les membres du Comité ont fait une visite des installations de la fonderie Horne.

En effet, une fois l'an, la fonderie Horne propose aux membres de faire une visite de la fonderie afin de prendre connaissance, entre autres, des progrès réalisés dans le cadre des projets visant l'amélioration de la qualité de l'environnement dans le quartier Notre-Dame. Depuis 2006, la fonderie travaille particulièrement sur un plan d'action ambitieux comprenant des projets qui permettront de réduire les concentrations d'arsenic dans l'air ambiant du quartier Notre-Dame.

Plusieurs choses ont été réalisées dans le cadre de ce plan d'action qui s'échelonne sur trois ans (2006-2009) :

- l'installation d'un lave-roue de camions à l'aire d'entreposage des concentrés
- l'achat d'un camion aspirateur pour nettoyer les routes internes
- le pavage des chemins
- l'installation de dômes pour entreposer les concentrés et matériaux recyclés

Tous ces projets ont pour but de réduire les poussières pouvant être emportées par le vent, vers le quartier Notre-Dame.

Un des éléments majeurs de ce plan d'action est sans aucun doute l'installation de hottes secondaires au-dessus des fours à anodes, qui comporte à la fois un défi technique et environnemental.

En effet, il s'agit d'équipements de captation des gaz spécialisés, qui ont fait l'objet d'une étude comparative des meilleurs systèmes permettant de maximiser

le rendement environnemental des procédés de smeltage à l'échelle internationale. C'est finalement un modèle européen qui a servi de base à la conception de la hotte secondaire qui a été construite et installée à Rouyn-Noranda.



camion aspirateur



lave-roue de camions



dômes pour entreposer les concentrés et matériaux recyclés

Une première hotte a été installée en 2008 et déjà, nous avons des résultats intéressants. Une deuxième hotte, qui est en voie d'être installée, complètera ce projet nécessitant plusieurs millions de dollars d'investissement.

Les membres du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame visitent la fonderie Horne (suite)

La fonderie entend poursuivre ses travaux et procédera, l'an prochain, à une nouvelle caractérisation des sources d'arsenic à la fonderie. Les résultats seront présentés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, puis aux membres du Comité de citoyens. En 2011, la fonderie Horne validera les résultats du plan d'action global et les impacts de tous ces projets sur la réduction des concentrations d'arsenic dans l'air ambiant du quartier. Nous sommes confiants d'atteindre de bons résultats.

Un deuxième plan d'action sera par la suite élaboré afin de continuer de progresser. ■

SUIVI DES DOSSIERS

Dans le cadre de la rencontre du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame, d'autres dossiers ont été discutés dont, notamment, le bruit communautaire, la réduction des émissions fugitives, le partenariat communautaire et le recyclage. Voici un résumé des discussions :

- **Bruit communautaire**

La fonderie Horne a commandé une étude de bruit interne de ses équipements afin de déterminer les principaux contributeurs. Une firme spécialisée, Vinacoustik, a été mandatée pour relever les mesures de bruit et faire une analyse des résultats. Au total, onze équipements à haut potentiel de risque pour le bruit ont été identifiés. Comme les mesures ont été prises à la source, il faudra maintenant déterminer quelle est la contribution réelle de ces équipements dans le quartier. Car plusieurs facteurs influencent la propagation du bruit, dont la localisation de l'équipement, les obstacles au bruit, etc. Les prochaines étapes seront l'analyse des résultats obtenus, l'évaluation des solutions, la priorisation de celles-ci et l'élaboration d'un plan d'action pour les réaliser.

- **Réduction des émissions fugitives**

Depuis quelques années, la gestion des émissions fugitives porte fruits à la fonderie Horne. Une réduction significative du nombre d'émissions est en constante progression depuis l'année 2004, où on dénombrait 995 émissions fugitives. En 2009, pour l'année à jour, seulement 72 émissions fugitives ont été enregistrées, sur un objectif de ne pas dépasser 175.

- **Partenariat communautaire**

Au cours du dernier trimestre, le Comité des sages de la fonderie Horne, formé de représentants de la communauté, de l'entreprise et du syndicat, a retenu plusieurs projets issus des organismes du milieu. Ainsi, les contributions financières suivantes ont été déposées au profit des organismes suivants :

- Festival du cinéma international en A-T. (10 000 \$)
- Troupe de théâtre Les Zybrides : pièce Bascule (2 000 \$)
- Les voisins d'en haut : pièce Oscar et la dame rose (1 000 \$)
- Arrimage Jeunesse : travail de rue en milieu rural (1 000 \$)
- École Notre-Dame-de-Protection : ateliers musicaux parascolaires (2 000 \$)
- CSRN : Brunch *Pour que chaque jeune ait une chance égale à l'école* (3 000 \$)

Réduction des concentrations d'arsenic dans l'air ambiant du quartier Notre-Dame : Hotte secondaire, four à anodes



Photo : Cyclopes

- Le Portail : projet d'attachement relation parent-enfant/adolescent (2 000 \$)
- C.P.C.H.A.T. Entre-Hommes : achat de matériel de formation sur la communication non-violente (2 000 \$)
- Collectif féministe de Rouyn-Noranda : fonds de dépannage pour les femmes monoparentales (2 000 \$)



De plus, une campagne de levée de fonds est prévue à la fonderie Horne, au cours de l'automne, pour encourager le personnel à contribuer à Centraide. ■

Quelques citoyens et citoyennes en visite dans le secteur des fours à anodes, à la fonderie Horne. Toutes et tous ont apprécié de voir les installations, notamment les secteurs où des projets d'amélioration de la qualité de l'environnement sont en cours.

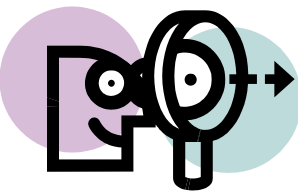


Suivi : retombées de poussières

Tel que mentionné dans le dernier numéro du journal de quartier, un événement de retombée de particules solides s'est produit le 3 juillet. À la suite de cet événement, la fonderie Horne a reçu un nombre important de plaintes provenant des citoyens, en majorité pour des réclamations de peinture de voitures. À la suite du redémarrage de l'usine, après un arrêt général prolongé de quatre semaines, un décrochement de sulfates accumulés sur les parois de la cheminée s'est produit, causant des retombées importantes aux abords de l'usine. La fonderie a réagi rapidement en nettoyant à grande eau le secteur touché par les retombées. La fonderie prend cet événement au sérieux et des actions sont prises pour éviter une récurrence.

Des précisions sur les sulfates

De par leur potentiel acide, les sulfates, s'ils sont ingérés, peuvent causer une faible irritation de la gorge. S'ils se déposent sur la peau, en s'humidifiant, ils peuvent causer de faibles irritations (rougeurs). Ils peuvent également causer des dommages aux biens (peinture de voiture, patio, etc.) et à la végétation environnante (feuillage des arbres et des plantes). La façon d'éliminer les mauvais effets potentiels des sulfates est de les dissoudre dans une grande quantité d'eau, afin de diminuer leur degré d'acidité. C'est pourquoi la fonderie a procédé au lavage à l'eau des endroits touchés par les retombées de sulfates. Si jamais vous recevez des sulfates sur votre peau ou vos vêtements, enlevez manuellement les particules et rincez ensuite votre peau à l'eau ainsi que vos vêtements. Si jamais des sulfates tombaient sur les légumes de votre jardin ou sur vos arbres fruitiers, rincez-les à l'eau et si les dommages sont seulement sur le feuillage et non sur les fruits ou les légumes, vous pouvez les manger en toute sécurité. ■



Comité de citoyens cherche citoyens ou citoyennes

Le quartier Notre-Dame est de plus en plus dynamique avec ses festivals, salles de spectacle, Marché public, etc. Saviez-vous qu'il existe également un Comité de

citoyens et citoyennes dont le but est de maintenir un dialogue franc et ouvert avec la fonderie Horne. Autour de la table, siègent également des représentants de la Santé publique, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et de la Ville de Rouyn-Noranda. L'objectif : améliorer continuellement la qualité de vie dans le quartier. Vous êtes citoyens et êtes intéressés à participer? Contactez Stéphane Bessette, Santé publique ou Mireille Grenier, fonderie Horne (voir coordonnées sur la page couverture). Bienvenue à toutes et à tous! ■

Déneigement

L'hiver s'annonce déjà et avec elle, la nécessité de déneiger les endroits de stationnement des employés.

Afin de préserver la quiétude dans le quartier, la fonderie Horne a instauré un horaire de déneigement qui se fera de jour seulement, sauf dans les cas de précipitations abondantes ou de tempête. ■



Essai sonore trimestriel

La fonderie Horne a procédé à l'essai sonore trimestriel de la sirène de l'usine d'acide le mercredi 2 décembre 2009. Les essais trimestriels sont prévus à intervalles réguliers soit à tous les 1^{er} mercredis des mois de mars, juin, septembre et décembre, à 11 h. Le Comité de citoyens invite les résidents et résidentes du quartier à se rappeler des consignes AGIR à l'occasion de ces essais périodiques.

RAPPEL DES CONSIGNES AGIR

Bien que les probabilités qu'une fuite majeure de gaz survienne soient très minces, nous rappelons les consignes suivantes. Au son de la sirène :

- Abritez-vous immédiatement à l'intérieur de la maison ou d'un édifice
- Gardez les portes et les fenêtres bien fermées
- Interrompez tout système de ventilation et de climatisation
- Regardez la télévision ou écoutez la radio pour plus d'information. ■



Nouveau dans le quartier

Bienvenue et bon succès aux nouveaux commerces qui ont récemment ouvert leurs portes dans le quartier.

◆ Restaurant François, 117, 8^e Rue

- Ouvert les lundi et mardi, de 10 h à 14 h; du mercredi au vendredi, de 10 h à 14 h et de 17 h à 21 h; le samedi de 9 h à 14 h et de 17 h à 21 h et le dimanche, de 9 h à 14 h
- Cuisine : crêperie gastronomique, produits régionaux, menu à l'ardoise

◆ Restaurant D'ici et d'ailleurs, 135, 8^e Rue

- Ouvert les mardi et mercredi, de 11 h 30 à 14 h; les jeudi et vendredi, de 11 h 30 à 14 h et de 17 h à 22 h; le samedi de 17 h à 22 h
- Cuisine thématique - un pays différent à tous les mois.

◆ Resto Pub Scène des Patriotes, 165, avenue Carter

- Restaurant ouvert du dimanche au mercredi, de 6 h 30 à 20 h et du jeudi au samedi, de 6 h 30 à 21 h. Bar ouvert de 11 h à 3 h. Animation les jeudi, vendredi et samedi.
- Cuisine variée : entrées diverses, grillades, pâtes, brochettes, etc. Déjeuners servis en tout temps. ■



Le MARCHÉ de Noël

Le comité du Marché public invite toute la population à son Marché de Noël qui se déroulera le

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE 2009

DE 9 H À 17 H

AU PETIT THÉÂTRE DU VIEUX NORANDA



Les producteurs de chez-nous vous réservent des produits emballés tout spécialement pour offrir en cadeaux de Noël. Quelle bonne idée de donner des produits de chez-nous pour Noël. Venez rencontrer les marchands et producteurs de la région, des gens fort sympathiques. ■

Arsenic : une estimation de l'exposition réelle dans le quartier

Par Stéphane Bessette
Santé Publique



La Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue effectue un suivi des retombées métalliques dans le quartier Notre-Dame depuis le début des années 90. Durant les dernières années, on a pu noter une diminution appréciable de ces retombées. L'article qui suit vise à expliquer sommairement comment s'effectue le calcul du risque à la santé pour les taux d'arsenic que l'on retrouve actuellement dans le quartier Notre-Dame.

L'exposition à une substance peut être aiguë (une forte dose à un moment précis) ou chronique (dose élevée, moyenne ou faible sur une longue période de temps). Dans le cas de l'exposition à l'arsenic dans l'air du quartier Notre-Dame, on parle généralement d'exposition chronique faible.

Les voies d'exposition de l'arsenic sont les poumons, la bouche et la peau. Par la peau, l'arsenic peut difficilement pénétrer : c'est une exposition négligeable. Cette situation est semblable pour les résidents du quartier Notre-Dame. Si vous vous lavez toujours soigneusement les mains après avoir pratiqué une activité nécessitant de manipuler le sol, l'exposition par ingestion peut elle aussi être considérée négligeable. Cependant, elle est non négligeable pour les jeunes enfants qui eux, portent un peu tout à leur bouche et qui généralement, n'ont pas acquis encore à cet âge le réflexe du lavage des mains.

Puisque l'arsenic est un cancérigène reconnu, on pourrait penser qu'à force de respirer l'air du quartier Notre-Dame ou d'ingérer de petites quantités du sol, on pourrait finir par développer un cancer du poumon ou tout autre problème de santé. Ce point mérite d'être nuancé.

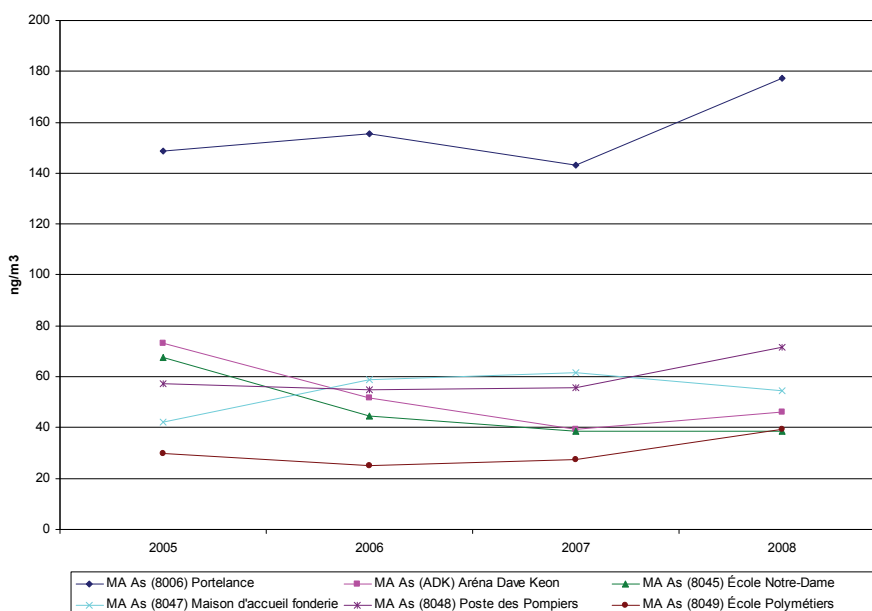
En milieu rural, la concentration moyenne en arsenic dans l'air varie habituellement entre 0,02 et 4 ng/m³ (Lauwerys, 2007). En milieu urbain, la concentration moyenne se situe généralement entre 3 et 30 ng/m³ (Lauwerys, 2007).

Durant les quatre dernières années, la moyenne annuelle de l'endroit le plus exposé en arsenic du quartier (soit la station d'échantillonnage 8006, située sur la rue Portelance entre la 5^e et la 6^e Rue) n'a pas dépassé 180 ng/m³. Aux autres stations d'échantillonnage du quartier (Aréna Dave Keon, École

Notre-Dame, Maison d'accueil de la fonderie, Poste des pompiers, École Polymétier), la concentration moyenne annuelle s'est maintenue entre 25 et 73 ng/m³.

Il est évident que les concentrations en arsenic dans l'air du quartier Notre-Dame sont plus élevées que dans la plupart des villes et villages du Québec.

Tableau 1 : Moyennes arithmétiques annuelles des mesures d'arsenic dans l'air ambiant du quartier Notre-Dame de 2005 à 2008



À titre d'exemple, à Évain, les concentrations moyennes annuelles pour les quatre dernières années se situent entre 2 et 3 ng/m³. Ceci correspond à 60 fois moins qu'à la station la plus exposée (8006) et 8 fois moins qu'à la station la moins exposée du quartier Notre-Dame.

Comment doit-on interpréter ces données? Comment fait-on pour évaluer s'il y a un risque pour la santé à respirer de l'air dont les teneurs moyennes sont de 180 ng/m³?

Le dosage de l'arsenic inorganique urinaire est le marqueur (détecteur) le plus fréquemment utilisé pour mesurer l'imprégnation des populations exposées à l'arsenic. Effectivement, il existe une corrélation (relation) satisfaisante entre la concentration urinaire en arsenic et l'intensité de l'exposition (Lauwerys, 1990). L'*American Conference of Governmental Industrial Hygienists* (ACGIH) (2001) établit pour un travailleur qu'un dosage dans l'urine de 35 µg/L, à la fin d'une semaine de travail, correspond approximativement à une exposition en arsenic de 10 000 ng/m³ durant une semaine de travail de 40 heures. Ce 10 000 ng/m³ correspond à la limite de l'ACGIH tolérée pour les travailleurs. En haut de cette limite, l'ACGIH juge que les probabilités d'observer des effets sur la santé des travailleurs sont plus élevées.

Si on prend une exposition de 10 000 ng/m³ pendant 40 heures et qu'on la convertit sur toute une semaine (168 heures), on arrive à un taux d'exposition de 2381 ng/m³. Selon cette conversion, cela voudrait dire que pour limiter les effets potentiels sur la santé liés à l'arsenic dans l'air du quartier Notre-Dame, le taux moyen d'arsenic ne devrait pas dépasser 2381 ng/m³. Depuis les quatre dernières années, les teneurs moyennes annuelles les plus élevées n'ont jamais dépassées 180 ng/m³, soit 13 fois moins élevée.

La comparaison que nous venons de faire est un peu simpliste parce qu'elle ne tient pas compte de l'état de santé de la population exposée. On retrouve habituellement moins de gens vulnérables chez les travailleurs que dans la population en général, ce qui signifie que la limite permise pour la population du quartier Notre-Dame devrait être plus basse que 2381 ng/m³.

Arsenic : une estimation de l'exposition réelle dans le quartier (suite)

L'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont établi que le niveau d'exposition sécuritaire moyen pour toute une vie (24 h sur 24, 7 jours sur 7 durant 70 ans) est de 1000 ng/m³ (Walsh, 2004), soit 2,38 fois plus bas que ce qui est toléré chez les travailleurs. Ce 1000 ng/m³ correspond aussi à une exposition 5,5 fois plus élevée que le niveau d'exposition moyen le plus élevé (station 8006) du quartier Notre-Dame.

Par ailleurs, même pour les gens les plus exposés, une exposition moyenne à 180 ng/m³ n'apparaît pas réaliste. En effet, si cette estimation était juste, cela signifierait premièrement que les gens sont 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à leur domicile, ce qui n'est pas le cas. Deuxièmement, les mesures d'exposition sont prises à l'extérieur. Il est fort probable que les concentrations mesurées à l'extérieur soient plus élevées que celles mesurées à l'intérieur et, lorsque les gens sont à leur domicile, ils passent la grande majorité de leur temps à l'intérieur, et ce, plus particulièrement durant la saison froide. Selon ce raisonnement, l'exposition réelle de la population la plus exposée du quartier devrait être beaucoup plus basse que 180 ng/m³.

M. Daniel Gagné, de la Direction de santé publique, a réalisé une étude en 2005-2006 visant à mieux estimer la réelle exposition des gens du quartier par la mesure de leur taux d'arsenic urinaire. Le taux d'arsenic urinaire

est considéré dans les limites de la normale (sécuritaire) par le laboratoire de toxicologie humaine de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) s'il est inférieur à 19 µg/L (Gagné, 2006). Cette étude a révélé que les taux d'arsenic urinaire chez les adultes habitant le quartier (incluant ceux habitant le secteur Carter-Portelance) étaient similaires à ceux d'une population non exposée (Évain). Cela est rassurant et laisse supposer que les taux à l'intérieur des maisons sont nettement inférieurs à ce que l'on peut retrouver à l'extérieur. Du côté des enfants du quartier, les résultats se sont avérés généralement plus élevés que chez les adultes, mais se situant sous la barre des 19 µg/L. Un seul enfant a toutefois obtenu un résultat dépassant légèrement le 19 µg/L (Gagné, 2006).

Malgré ces résultats rassurants, la Direction de santé publique estime qu'il est tout de même non seulement préférable, mais nécessaire, d'adopter une approche prudente et préventive visant à diminuer le plus possible les niveaux d'exposition de la population. En effet, compte tenu du fait que les enfants sont les plus à risque dans ce dossier, notamment par une exposition accrue liée à l'ingestion de sol contaminé, et tenant compte du caractère cancérigène de l'arsenic, il demeure important de poursuivre les efforts de réduction de contaminants atmosphériques de manière à amener à court et à moyen terme la valeur moyenne d'exposition dans l'air sous des teneurs moyennes urbaines et idéalement, de

viser à long terme, des valeurs s'approchant à celles retrouvées chez une population non exposée. ■

Références

ACGIH (2001). *Arsenic and its inorganic compounds*, Documentation of the TLV with other worldwide occupational exposure values, Cincinnati, 5 pages.

Gagné, Daniel (2006). *Surveillance de l'imprégnation à l'arsenic chez la population du quartier Notre-Dame (décembre 2005 à octobre 2006)*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Direction de santé publique, Rouyn-Noranda, 148 pages, [En ligne]. <http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/documents/RapportfinalAsurine2005-2006.pdf>, consulté le 9 novembre 2009.

Lauwerys, Robert R. (2007). *Toxicologie industrielle et intoxications professionnelles*, 5^e édition, Éditeur Masson, Paris, 1280 pages.

Lauwerys, Robert R. (1990). *Toxicologie industrielle et intoxications professionnelles*, 3^e édition, Éditeur Masson, Paris, 694 pages.

Walsh, Pierre (2004). *Avis sur l'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda*, Direction du suivi de l'état de l'environnement, envirodoq no EN/2004/0293, rapport n QA/48 24 pages, [En ligne]. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/air/rouyn-noranda/arsenic.pdf>, page consultée le 3 novembre 2009.



Vitesse excessive dans le quartier

Au cours de l'été, la fonderie Horne a reçu quelques signalements concernant la vitesse des automobilistes dans le quartier (entrée et sortie de l'usine). Considérant que plusieurs enfants sont présents dans le quartier et que la vigilance est importante afin d'éviter des accidents, la fonderie Horne a tout de suite entrepris des démarches pour conscientiser les gens à être vigilants.

Une note interne a été diffusée à tout le personnel et aux entrepreneurs travaillant à l'usine, les invitant à réduire leur vitesse pour deux raisons principales : éviter les accidents et réduire la génération de poussière dans le quartier. Une lettre a également été transmise aux restaurateurs qui livrent régulièrement des repas à la fonderie. La direction espère que ces interventions porteront fruits. Déjà, une amélioration a été remarquée. La fonderie continue de faire une surveillance à ce sujet.

Prudence dans les ruelles

Quelques personnes ont également signalé que des automobilistes roulent très vite dans les ruelles du quartier. La prudence est de mise. Plusieurs enfants jouent et circulent dans les ruelles. ■



Par Simon-Pierre Morisset
Fonderie Horne

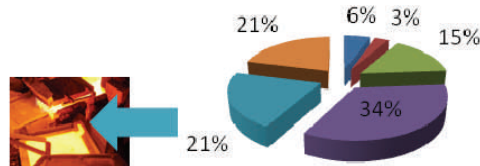
La Fonderie Horne, à l'avant-garde du recyclage des matières électroniques

A chaque année, les occidentaux consomment plus de 18 kg/habitant/année de produits électriques et électroniques. Qu'il s'agisse d'une perceuse à batterie ou d'un ordinateur, une fois leur vie utile terminée, seulement une très petite

proportion de ces produits est récupérée. Afin de réduire la pression qu'exerce ces déchets sur la planète, l'Union Européenne a mis en place il y a quelques années, une réglementation visant la récupération de 25 % de ces matières, soit 4 kg/habitant/an. Malgré ces efforts, on peut estimer à 10 millions de tonnes les appareils qui terminent leur vie dans des sites d'enfouissement chaque année en Europe et aux États-Unis.

De quoi sont constitués vos vieux produits électroniques

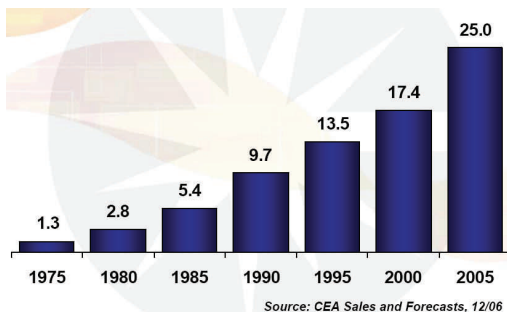
- Batterie et autres
- Aluminerie
- Tube à rayon cathodique - Fonderie plomb
- Acierie
- Fonderie de Cuivre et métaux précieux
- Plastique



Saviez-vous que?

En recyclant des matières électroniques, la Fonderie Horne contribue à ce que 250 000 tonnes de produits évitent le chemin du dépotoir.

Nombre d'appareils électroniques par résidence



En 30 ans, le nombre d'appareils électroniques (télévision, ordinateur, caméras, cellulaires, etc.) retrouvés dans les foyers nord américains a augmenté de 19 fois. Comme nous le savons, la durée de vie de ces équipements étant de courte durée, ces appareils se retrouvent la majeure partie du temps dans les dépotoirs municipaux. En plus de contribuer à la pollution de ces sites, on enfouit à tout jamais des ressources qui auraient pu être récupérées, minimisant ainsi la pression sur les ressources naturelles de notre planète.

Heureusement, les réglementations favorisant la collecte de ces produits sont progressivement adoptées dans les pays développés, favorisant ainsi l'émergence d'industries de recyclage dans le but de valoriser les différentes composantes des appareils désherbés. Le tableau ci-haut illustre où sont expédiées les matières, après avoir été séparées et triées.

Reconnue mondialement pour l'utilisation d'une technologie des plus avancées, la fonderie Horne s'est taillée une place de choix dans la récupération du cuivre et des métaux précieux contenus dans ces produits. Cette réputation, basée sur l'intégrité et le traitement efficace des produits au niveau des paramètres environnementaux, a permis à la fonderie de devenir, au fil des années, le plus important recycleur de produits électroniques en fin de vie à l'échelle planétaire. Les matières électroniques et électriques arrivent à la fonderie sous forme déchetée, en provenance principalement des États-Unis et de l'Europe.

Afin de soutenir l'industrie du recyclage et ainsi réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans l'environnement, notre équipe technique travaille actuellement à un projet d'augmentation de la capacité de l'usine à recycler ces produits. ■

MOT DU NOUVEAU CONSEILLER DE QUARTIER



A la suite des élections municipales du 1^{er} novembre dernier, nous félicitons M. Robert B. Brière pour son élection à titre de conseiller municipal du district Vieux-Noranda. Nous lui souhaitons bon succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. En sa qualité de conseiller municipal du quartier, M. Brière fait aussi partie du comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame.

Mot du conseiller

« Bonjour à toutes et à tous. Je tiens à vous confirmer mon intention de continuer mon implication au sein du comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame, comme résident et maintenant à titre de conseiller

municipal. Comme plusieurs d'entre vous, je trouve important que la municipalité appuie ses citoyens, particulièrement ceux et celles qui s'impliquent au mieux-être et à l'amélioration de la qualité de vie.

Je profite également du moment pour inviter toutes les citoyennes et tous les citoyens du quartier à assister à l'une ou l'autre des rencontres qui se tiennent quatre fois l'an. Ces réunions, très conviviales, se veulent une occasion de discuter avec les autres citoyens du quartier, les représentants de la fonderie, de la santé publique et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Je demeure à votre disposition et au plaisir de vous rencontrer. » ■

Votre conseiller, district Vieux-Noranda,
Robert B. Brière